

# **VŒU CONCERNANT LA RESTAURATION DES ECOLES DANS LE 6e**

**Déposé en conseil d'arrondissement du 23 février 2021**

- Considérant que le marché passé avec le prestataire de services de restauration SODEXO pour la restauration des établissements scolaires dépendant de la caisse des Ecoles dans le 6<sup>e</sup> arrive à son terme le 31 décembre 2021 au terme d'une durée contractuelle totale de 3 ans
  
  - Considérant que c'est une belle occasion d'opter vers une alimentation de meilleure qualité pour nos enfants pour les prochaines années à venir
  
  - Considérant l'objectif affiché par la Ville d'atteindre 100 pour cent d'alimentation bio dans les cantines d'ici la fin de la mandature
  
  - Considérant que l'élevage est une des principales causes de la déforestation dans le monde et que les produits d'origine animale sont responsables d'environ 60 % des émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation
  
  - Considérant que le simple fait de passer de un menu végétarien par semaine à deux implique près de 20 % de réduction des gaz à effet de serre induits par l'alimentation des cantines et près de 20 pour cent de réduction des importations d'aliments pour les animaux d'élevage (et risques de déforestation associés)
  
  - Considérant le consensus scientifique sur l'intérêt pour la santé d'augmenter la part du végétal dans l'alimentation
  
  - Considérant que la cantine a un rôle éducatif majeur car c'est en partie là que les enfants acquièrent des habitudes alimentaires pour la suite de leur vie
  
  - Considérant qu'il est parfaitement possible de développer des alternatives végétariennes dans le respect de l'équilibre nutritionnel et de l'apport protéique nécessaire à la croissance des enfants
  
  - Considérant que c'est l'occasion de réaliser des économies réinvesties dans des produits issus de filières de qualité et de former les cuisiniers à des pratiques culinaires plus goûteuses
  
  - Considérant que développer le végétal dans l'alimentation répond à une attente sociétale forte
  
  - Considérant que des arrondissements comme le 9<sup>e</sup> ou le 19<sup>e</sup> sont passés de un à deux repas végétariens par semaine avec un bon taux de satisfaction des enfants et des parents
  
  - Considérant que l'intérêt de passer à deux menus végétariens est partagé par les diverses sensibilités politiques au Conseil de Paris comme le montre l'exemple de ces deux arrondissements
- Sur proposition d'Antoinette Kis, le conseil d'arrondissement émet le vœu :
- que l'appel d'offre du nouveau marché de la restauration des écoles émise par la Caisse des écoles du 6<sup>e</sup> témoigne d'une ambition forte d'aller vers plus de bio et de durable

--qu'il fixe un minimum de 70-80 pour cent d'alimentation bio d'ici trois ans, éventuellement par paliers annuels

-que des clauses de revoyure soient incluses dans le contrat afin de permettre un suivi régulier des nouveautés demandées et d'éventuelles adaptations des pratiques

- qu'on passe de un repas végétarien actuellement à deux repas végétariens par semaine, en valorisant les protéines végétales (céréales, légumineuses) et l'expérimentation de recettes goûteuses

- que les élus du conseil d'arrondissement qui le souhaitent soient associés à la rédaction du cahier des charges du nouveau marché de la restauration des écoles et informés, via la constitution d'une commission spécifique, ou de rencontres régulières avec l'équipe chargée du projet

- que les parents d'élèves soient associés à cette réflexion